

Communauté des Communes des Sablons

Identification

- Nom de l'organisation :

Communauté des Communes des Sablons

- Adresse :

2, rue de Méru 60175 Villeneuve les Sablons

- Téléphone :

03 44 22 01 60

- Site Web : <http://cc-sablons.com/>

- Présentation :

La Communauté de communes des sablons est une communauté de communes française, située dans le département de l'Oise. Cette communauté est administrée par un conseil communautaire constitué de conseillers municipaux représentant chacune des communes membres. Pour le mandat 2020-2026, ils sont au nombre de 41, répartis en fonction de la population des communes et de la manière suivante :

- 16 délégué pour Méru ;
- 5 délégué pour Bornel ;
- 3 délégué pour Andeville ;
- 1 délégué ou son suppléant pour les autres communes.

L'intercommunalité exerce les compétences qui lui ont été transférées par les communes membres, dans les conditions définies par le code général des collectivités territoriales. Selon le rapport d'activité pour 2021, ces compétences étaient :

- **Aménagement de l'espace** : Élaboration, mise en place, suivi, modification et révisions d'un SCoT et ZAC d'intérêt communautaire. Projet de territoire et tout autre dispositif contractuel de programmation, de développement et d'aménagement du territoire ;

- **Développement économique** : Aménagement, gestion et commercialisation des zones d'activités. Compétence générale en développement économique. Promotion du territoire, accueil, accompagnement et soutien à l'implantation de nouvelles entreprises et au développement de celles existantes. – FISAC ;

- **Environnement** : Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Politique de lutte contre la pollution et de protection de la ressource en eau. Eau potable. Eaux pluviales urbaines. Assainissement collectif et non-collectif. Plan Climat Air Énergie Territorial. GEMAPI ;

- **Habitat et logement** : Programme local de l'habitat. Politique de l'habitat. Attribution des logements à caractère social. Gestion des zones d'accueil des gens du voyage. Procédures intercommunales d'amélioration de l'habitat existant ;

- **Services et affaires sociales** : Portage de repas. Financement de l'association "Les cheveux d'or des Sablons" ;

- **Tourisme et coopération internationale** : Création et soutien à l'Office de Tourisme des Sablons. Développement d'une politique de coopération internationale avec Modica ;

- **Voirie et Transports** : Entretien, aménagement et renforcement de la voirie communale hors agglomération et des voiries situées dans les zones d'activités communautaires. Mise en place et gestion des services de transports collectifs urbains. Sablons Bus. Aménagement routier de sécurité desservant des équipements publics supracommunaux ou favorisant l'implantation ou l'extension d'entreprises créatrices d'emplois. Aménagement des plateformes multimodales. Création de liaisons douces. Création de parkings d'au moins 15 places dans les communes de moins de 500 hab ;

- **Urbanisme** : Traitement des demandes relatives au droit des sols, conseils auprès des communes, des particuliers et des professionnels. Service d'archivage mutualisé. Mission pour les communes membres de la Communauté de Communes des Sablons : réalisation d'audits, élimination et classement ;

- **Education – Formation** : Participation aux dépenses d'investissement pour l'extension et la rénovation des collèges par convention avec le département. Soutien aux actions pédagogiques, éducatives, sportives et culturelles menées par les collèges et lycées des Sablons. Echanges culturels et linguistiques avec la commune de Modica ;

- **Développement culturel – Patrimoine** : Gestion, soutien et développement du Musée de la Nacre et de la Tableterie. Restauration de toutes les églises du territoire des Sablons et des châteaux d'Esches, Hénonville et Andeville, des mairies de Méru et Lormaison, de calvaires, de lavoirs et de la tour des Conti à Méru. Réalisation et gestion d'une salle polyvalente à vocation intercommunale à Méru ;

- **Equipements sportifs** : Construction, entretien et gestion de la piscine Aquoise, des gymnases des Sablons, du Thelle et de Fresneaux Montchevreuil, de la piste d'athlétisme de Méru, du tennis couvert d'Andeville du parc des sports de Saint-Crépin-Ibouvillers, du club house du rugby club de Méru, des gymnases de Bornel et d'Amblainville, des parcours de santé ;

- **Equipements et services publics** : Secours et lutte contre l'incendie. Contribution légale au SDIS. Construction et gestion de la maison des associations de Fosseuse, de la salle multifonctions de Lormaison, des locaux de la gendarmerie de Saint-Crépin-Ibouvillers, des salles de vie locale de Chavençon et Rissons l'Abbaye, de la salle multifonction de Villeneuve les Sablons, de la salle à Ivry-le-Temple. Déploiement du Très Haut Débit

Contribution

- Participation aux instances :

Membre du comité des partenaires

- Interlocuteurs :

Nathalie RAVIER (Présidente)